

**Acte d’engagement**

**Refonte de la plateforme Usine à sites et prestations de maintenance et assistance associées**

*Réf.marché : CCIR-COM-2025-73*

** hautsdefrance.cci.fr**

**299 boulevard de Leeds - CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX**

**T. 03 20 63 79 79**

1. CONTractant

1.1 - Identification des parties

**Entre, d’une part,**

La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts de France

Sise, 299 Boulevard de Leeds, CS 90028, 59031 Lille Cedex

Représentée par Monsieur Le Président ou toute personne ayant valablement reçu délégation.

**Et, d’autre part**

* Je soussigné **..................................................................................................................................................**

Agissant :

❑ En mon nom personnel

❑ Au nom et pour le compte de la société**................................................................................................................**

Domiciliée à : **............................................................................................................................................................**

Ayant son siège social à : **............................................................................................................................................**

**...................................................................................................................................................................................**

Numéro d’identité d’Etablissement (SIRET) **................................................................................................................**

N° de tél : **................................................................................................................**

N° de fax : **................................................................................................................**

**Courriel : .....................................................................................................................................................................**

**Il est précisé que l’adresse mail communiquée ci-dessus sert d’adresse de référence pour tous les échanges qui interviendront entre le pouvoir adjudicateur le candidat durant toute la procédure de passation (demande de précisions, négociation, courrier de rejet, courrier de notification…).**

**Les candidats sont invités à s’assurer que l’adresse est bien active et disponible.**

🞏 Agissant en tant que prestataire unique

🞏 Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

🞏 Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

**Taille de l’entreprise\* :**

☐ TPE / MICROENTREPRISE

☐ PME

☐ ETI

☐ GRANDE ENTREPRISE / TGE

*\*Selon les caractéristiques et critères définis par la LOI n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et par le Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique*

**1.2 -Identification des membres du groupement** [à remplir uniquement en cas de groupement d’opérateurs économiques]

*[Reprendre les informations précisées au 1.1]*

**Pour l’exécution du marché le groupement d’opérateurs économiques est :**

☐Conjoint ou ☐Solidaire

**Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :**

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

🞏 pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏 pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏 ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

**Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :**

(Cocher la case correspondante.)

🞏 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

🞏 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

🞏 donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

1. engagement du candidat

Après avoir pris connaissance du CCAP et du CCTP et des pièces qui y sont mentionnées et conformément à leurs clauses et stipulations,

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, à exécuter les prestations dans les conditions définies dans les documents contractuels, dont j’ai pris connaissance.

La signature de l’acte d’engagement emporte l’acceptation de l’ensemble des documents contractuels visés au CCAP, ainsi que du CCAP.

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euros**, établie sur la base des conditions économiques fixées au mois M0, mois de la date de fixation du prix (date de remise de l’offre).

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation.

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet la refonte de l’usine à sites (UAS) Event ainsi que la maintenance applicative associée.

Ces sites reposent actuellement sur le CMS Wordpress

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l’article R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Il s’agit d’un accord-cadre mixte, mono-attributaire qui s’exécute d’une part par l’émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-13 à 14 du code de la commande publique et d’autre part par la conclusion de marchés subséquents dans les conditions fixées aux articles R2162-7 à R2162-12 du code de la commande publique.

* Les prestations de développement de l’usine à site ainsi que la maintenance corrective seront réalisées par l’émission des bons de commandes sur la base des prix unitaires définis au BPU appliquées aux quantités réellement exécutées.
* Les prestations de maintenance évolutive seront réalisées par le biais des marchés subséquents sur la base des prix des profils (TJM).

L’accord-cadre est sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 80 000 € HT sur la durée totale de l’accord cadre de 36 mois, reconductions comprises.

Le montant maximum pour la première année est fixé à 50 000 € HT prenant en compte 6 mois de build et 6 mois de garantie.

Le montant maximum de la reconduction 1 de 12 mois est de 15 000 € HT intégrant la maintenance corrective et la maintenance évolutive (marchés subséquents).

Le montant maximum de la reconduction 2 de 12 mois est de 15 000 € HT intégrant la maintenance corrective et la maintenance évolutive (marchés subséquents).

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires de l’accord cadre constituent les prix plafonds des marchés subséquents. Le titulaire établira un Bordereau des Prix Unitaires complémentaire, avec les prix nouveaux le cas échéant.

1. DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION

L’accord cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

Etant entendu que le démarrage du projet (kick-off) est fixé au début du mois de janvier 2026.

L’accord cadre sera reconductible 2 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois, soit une durée globale de 36 mois maximum.

**Modalités de reconduction** :

Le contrat est reconduit de manière tacite. L'acheteur notifie la décision de ne pas reconduire le contrat 2 mois avant la date de fin de la période d'exécution en cours.

Le titulaire ne peut pas refuser la décision de reconduction du contrat.

**Durée maximale d’exécution des bons de commande :**

- 12 mois pour la maintenance préventive, corrective et adaptative, mises à jour fonctionnelle et technique. Assistance sur la solution

- 6 mois pour les autres prestations

**La conclusion des marchés subséquents** ne peut se faire que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Le délai d'exécution d'un marché subséquent ne peut se prolonger au-delà de la date limite de validité fixée dans ce dernier. Le délai est fixé par l’acheteur dans les documents particuliers du marché subséquent.

**Prestations similaires :** Les opérateurs économiques sont informés que le pouvoir adjudicateur pourra passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour des prestations similaires à celles confiées au titulaire du présent marché public, en application de l'article R 2122-7 du Code de la Commande Publique, si les conditions sont remplies.

1. PRIX – CONTENU – VARIATION DU PRIX

L’accord-cadre est sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 80 000 € HT sur la durée totale de l’accord cadre de 36 mois, reconductions comprises.

Le montant maximum pour la première année est fixé à 50 000 € HT prenant en compte 6 mois de build et 6 mois de garantie.

Le montant maximum de la reconduction 1 de 12 mois est de 15 000 € HT intégrant la maintenance corrective et la maintenance évolutive (marchés subséquents).

Le montant maximum de la reconduction 2 de 12 mois est de 15 000 € HT intégrant la maintenance corrective et la maintenance évolutive (marchés subséquents).

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires de l’accord cadre constituent les prix plafonds des marchés subséquents. Le titulaire établira un Bordereau des Prix Unitaires complémentaire, avec les prix nouveaux le cas échéant.

Pour la variation des prix se reporter à l’article 4.2 du CCAP.

1. REPARTITION DE PAIEMENT

6.1 -Répartition des paiements en cas de groupement conjoint

La répartition entre co-traitant sera déterminée dans chaque bon de commande et/ou à chaque marché subséquent.

6.2–Sous-traitance

🞏 Je/nous n’envisage/n’envisageons pas de sous traiter une partie des prestations prévues au marché

🞏 Je/nous envisage/envisageons de sous traiter une partie des prestations prévues au marché

1. PAIEMENT - AVANCE

7.1 - Compte (s) à créditer (candidat seul / mandataire du groupement / compte unique) :

* ***Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.***

🞏Nom de l’établissement bancaire :

🞏Numéro de compte :

7.2 - Compte (s) à créditer en cas de groupement conjoint :

**En cas de groupement conjoint,** les paiements sont à effectuer sur :

(cocher la case correspondante)

🞏 Le compte du mandataire (compte référence au 7.1)

🞏 Un compte unique ouvert au nom du groupement (compte référencé au 7.1)

🞏 Les comptes de chaque cotraitant définies ci-dessous et selon la répartition définie à l’article 6.1 et/ou annexé :

🞏Nom de l’établissement bancaire :

🞏Numéro de compte :

7.3– Avance (articles R2191-7 et R2191-16 du Code de la Commande Publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : 🞏 NON 🞏 OUI

*(Cocher la case correspondante.)*

1. SIGNATURE DES PARTIES

8.1 – Signature du contractant

**Fait en un seul original**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

**NOM et prénom du signataire :**

**Signature électronique**

*\*le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente*

*\*\*si le mandataire du groupement n’a pas été habilité à signer l’acte d’engagement, l’ensemble des membres se devront d’apposer leur signature*

8.2 – Décision et signature du Pouvoir Adjudicateur

**La présente offre est acceptée.**

**La Chambre de Commerce et d’Industrie de région HAUTS-DE-FRANCE**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

(Représentant du Pouvoir Adjudicateur)